

Qu'est-ce que le programme des écoles ambassadrices du Parlement européen ?

Le programme des écoles ambassadrices du Parlement européen a pour but de créer un réseau toujours plus étendu d'écoles, d'enseignants et d'élèves qui collaborent avec le Parlement européen, ses députés et ses bureaux d'information.

Pour devenir membres du réseau, les écoles mènent des activités pédagogiques visant à sensibiliser leurs élèves à la démocratie parlementaire et aux valeurs citoyennes européennes.

À qui s'adresse ce programme ?

- aux établissements de l'enseignement secondaire et professionnel

Quels en sont les avantages ?

- des séminaires gratuits pour les enseignants dans les États membres, à Bruxelles ou à Strasbourg
- du matériel pédagogique interactif et innovant gratuit
- la possibilité de participer à une journée Euroscola et à la Rencontre des jeunes européens "EYE" à Strasbourg
- des contacts avec les députés européens dans le cadre de visites d'école, de débats et d'activités en ligne
- le jumelage avec d'autres écoles européennes qui font partie du réseau

Ce programme m'a permis de comprendre le rôle du Parlement européen et l'importance du vote aux élections européennes.

(GAIA, 17 ANS, ITALIE).



Le Parlement européen, ce ne sont pas 751 individus mais 508 millions de voix qui se font entendre pour dire quel avenir nous voulons pour l'Europe, notre maison.

(UNE ÉCOLE EN ESPAGNE LORS DU CONCOURS SUR TWITTER)



Le programme permet d'ouvrir des débats sur l'Europe et son influence sur ta vie.

(UNE ÉCOLE EN IRLANDE)



Un diplôme est décerné aux élèves ambassadeurs



Une plaque est décernée aux écoles ambassadrices du Parlement européen

Comment devenir une école ambassadrice du Parlement européen ?

- présélection des écoles accédant au programme
- séminaire d'information pour présenter le programme aux enseignants
- suivi de la mise en œuvre du programme dans les écoles devant remplir un certain nombre de critères pendant l'année scolaire:
 1. utilisation du matériel pédagogique fourni pour un enseignement de la démocratie parlementaire et de la citoyenneté européenne
 2. activités éducatives pour sensibiliser à la démocratie parlementaire européenne, aux choix politiques et aux valeurs de la citoyenneté européenne
 3. nomination d'ambassadeurs parmi les enseignants et les élèves
 4. mise en place d'un point d'information PE/UE dans l'école
 5. organisation d'une activité dans toute l'école pour la journée de l'Europe
- évaluation de la mise en œuvre réalisée à la fin de l'année scolaire
- cérémonie de remise des prix : si l'évaluation est positive, l'établissement se voit décerner le titre d'«École ambassadrice du Parlement européen» et reçoit une plaque.

Pour conserver leur titre d'école ambassadrice, les établissements participants doivent continuer à mettre en œuvre les activités du programme et sont évalués chaque année scolaire.



Parlement européen

ÉCOLE AMBASSADRICE

Programme des écoles ambassadrices du Parlement européen

Contact

BUREAU D'INFORMATION AU LUXEMBOURG

7, rue du Marché-aux-Herbes
L-2929 Luxembourg
Tel: +352 43 00 22 597
epluxembourg@ep.europa.eu



EPAmbassadorSchools